

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION,  
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### **Arrêté du 22 juin 2011 portant nomination de membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2011 (51<sup>e</sup> promotion)**

NOR : ETSS1130516A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-28 ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990 et du 30 janvier 1996 fixant la liste des diplômes permettant de faire acte de candidature au second concours prévu à l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990, du 10 février 1994 et du 12 novembre 2001 fixant la composition du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne la nature des épreuves, l'organisation et la discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2010 fixant les dates des épreuves écrites et orales, la liste des centres d'épreuves écrites pour les concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2011 (51<sup>e</sup> promotion) ;

Sur la proposition du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 7 avril 2011,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés :

M. Le Cacheux (Jacques), professeur des universités à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, président du jury.

M. Legendre (François), professeur d'économie à l'université de Paris-Est-Créteil, vice-président du jury.

#### Article 2

##### *Membres du jury*

M. Arzel (Gilles), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université Lyon II.

M. Chailland (Alain), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

M. De Palma (Francesco), fonctionnaire au ministère de l'éducation nationale.

M. Donnay (François), directeur de la mutualité sociale agricole du Nord.

Mme Gugenheim (Caroline), directrice de la caisse d'allocations familiales de Nanterre.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Naudon (Jean-Philippe), directeur du recouvrement à la Caisse nationale du régime social des indépendants.

M. Reuzeau (Jean-Claude), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon.

M. Tromeur (Éric), directeur de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Marseille.

### Article 3

#### *Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires*

Mme Baruchel (Nathalie), maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble.  
Mme Bastien (Anne), directeur-adjoint à la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine.  
M. Bertrand (Frédéric), maître de conférences à l'Institut de recherche mathématique avancée – université de Strasbourg.  
M. Boissy (Laurent), premier conseiller, rapporteur à la cour administrative d'appel de Paris.  
Mlle Dauffy (Laurence), directrice de la gestion du risque et de la relation avec les professions de santé à la caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis.  
M. Davila (Michel), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Albi.  
M. Depincé (Arnaud), agent comptable de l'Agence de la biomédecine.  
M. Fetet (Simon), rapporteur général adjoint pour la sécurité sociale – auditeur à la Cour des comptes.  
Mme Jamot (Christelle), directrice de la caisse de mutualité sociale agricole d'Alsace, site de Colmar  
M. Orlandini (Julien), directeur territorial à la caisse d'allocations familiales de Marseille.  
Mme Rabiller (Stéphanie), maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.  
M. Trapeaux (Jérôme), directeur hôpital Sud et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

### Article 4

#### *Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales*

Gestion comptable et financière :  
Mme Bigot (Claire), agent comptable de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.  
M. Perdreau (Frédéric), maître de conférences à l'Institut universitaire technologique de Saint-Étienne.  
Droit du travail :  
M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.  
Mme Julliot (Sophie), maître de conférences à la faculté de droit de Saint-Étienne.  
Droit public :  
M. Beaudouin (Christophe), directeur de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire.  
Mme Chevalier Aubert (Virginie), premier conseiller à la cour administrative d'appel de Lyon.  
Législation de sécurité sociale :  
Mme Boudineau (Christine), directrice métiers à la direction centrale des gestions du développement à Apria réunion des sociétés d'assurance.  
Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à l'université du Sud-Toulon-Var.  
Sciences politiques :  
M. de Maillard (Jacques), professeur de sciences politiques à l'université de Rouen.  
M. Rozan (Arnaud), sous-directeur chargé du département des politiques et des prestations légales à la Caisse nationale des allocations familiales.  
Mathématiques et statistiques :  
M. Cargnello (Gilles), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de Pau.  
Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'Institut de recherche mathématique avancée, université de Strasbourg.  
Économie :  
M. Domin (Jean-Paul), maître de conférences à l'UFR sciences économiques de l'université de Reims, Champagne-Ardenne.  
M. Perennes (Pierre), agent-comptable de la caisse régionale d'assurance maladie des Pays de la Loire.  
Sciences de la vie/santé publique :  
Pr Chauvin (Franck), épidémiologiste à l'Institut de cancérologie de la Loire.  
Dr Prieur (Jean-Paul), médecin conseil régional à la direction déléguée à la gestion et à l'offre de soins de la CNAMTS.

### Article 5

#### *Examineurs spécialisés pour l'épreuve facultative de langue à l'écrit*

Allemand :  
Mme Philippe (Muriel), professeure agrégée d'allemand au collège Jules-Ferry d'Auneau.

Mme Simonnet (Catherine), professeure d'allemand au collège Michel-Chasles d'Épernon.

Anglais :

Mme Mackney (Rachel), professeure certifiée d'anglais, à l'université de Saint-Étienne.

M. Mondon (René-Pierre), professeur agrégé d'anglais, à l'université de Saint-Étienne.

Espagnol :

Mme Aranéga (Carmen), professeure certifiée d'espagnol au collège Jean-Rous, à Pia.

Mme Rahmouni (Marisol), professeure certifiée d'espagnol au collège La Côte Radieuse, à Canet-en-Roussillon.

Italien :

Mlle Leclerc (Stéphanie) professeure certifiée d'italien au collège Échange, à Rennes.

Mme Carofano Lestrade (Colomba), professeure certifiée d'italien au collège de Brou, à Bourg-en-Bresse.

## Article 6

### *Suppléants*

Jury commun aux deux concours :

M. Chevalier (Claude), directeur de la caisse d'allocations familiales de La Roche-sur-Yon.

M. Coursier (Philippe), maître de conférences, à la faculté de droit de Montpellier-I.

M. Marchand (Daniel), directeur de l'union régionale des caisses d'assurance maladie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Mattera (Michel-Henri), inspecteur des affaires sociales, à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Trapeaux (Jérôme), directeur hôpital Sud et référent de pôles au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

M. Vericel (Marc), enseignant-chercheur chargé de la formation continue, à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Jury des épreuves techniques orales :

M. Davila (Michel), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Albi.

M. Tournaux (Sébastien) maître de conférences, à l'université Montesquieu de Bordeaux-IV.

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 juin 2011.

Pour le ministre du travail,  
de l'emploi et de la santé  
et par délégation :  
*Le chef de service adjoint  
au directeur de la sécurité sociale,*  
J.-L. REY

Pour le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire  
et par délégation :

*Le sous-directeur du travail  
et de la protection sociale,*

É. TISON